

**PROGRAMME DE VEILLE 2019 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE  
SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120**

**ALERTE N° 51 CONCERNANT ALD**

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables « exercice des droits de vote » et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

*L'AFG publie depuis 1998 un code de gouvernement d'entreprise, « Recommandations de l'AFG sur le gouvernement d'entreprise » (dernière mise à jour en 2019) et alerte, dans le cadre de son programme de veille, sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que la loi de sécurité financière du 1er août 2003 rend obligatoire l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC et demande aux sociétés de gestion d'indiquer les motifs pour lesquels elles ne les auraient pas exercés.*

✂

ALD

**DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : 22 MAI 2019**

RESOLUTIONS CONCERNÉES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG

- **RESOLUTION 26 : Augmentation de capital sans DPS par placement privé**

**Analyse**

La résolution propose au vote une délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital sans DPS, à hauteur de 9,9% du capital par placement privé sans qu'il soit justifié de situations particulières.

## Référence

Extrait des recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2019 :  
Titre I-C 1-2 (b)

*L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitées à des obligations convertibles).*

- RESOLUTION 27 : Option de sur allocation (green-shoe)

## Analyse

La résolution 27 permet de répondre à une demande additionnelle de participation aux augmentations de capital visées notamment dans la résolutions 26 qui ne respecte pas elle-même les recommandations de l'AFG.

## Référence

Extrait des recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2019 :  
Titre I-C 1-2 (b)

*L'AFG recommande que les autorisations d'augmentation de capital, sans droit préférentiel de souscription et sans délai de priorité obligatoire, potentiellement cumulées, soient limitées à 10% du capital.*

# GOUVERNANCE

## 1. Composition du conseil d'ALD

Le conseil d'administration d'ALD comportera, à l'issue de l'assemblée générale, 40 % de membres libres d'intérêts, en conformité avec les recommandations de l'AFG s'agissant d'une société contrôlée (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées).

Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Autres mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
	Didier Hauguel	Président Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	100%	M	59	FR	10	2021	1	2			
<input checked="" type="checkbox"/>	Michael Masterson	Directeur Général	Non-libre d'intérêts	100%	M	58	UK	13	2023	1	0			
<input checked="" type="checkbox"/>	Laura Carrere	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	100%	F	42	FR	1	2021	0	1			
<input checked="" type="checkbox"/>	Karine Destre-Bohn	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	83%	F	48	FR	8	2023	0	1	M		
<input checked="" type="checkbox"/>	Philippe Heim	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	n.a	M	51	FR	Nouve au	2025	1	3			
<input checked="" type="checkbox"/>	Bernardo Sanchez-Incera	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	100%	M	59	ES	1	2021	0	4		M	M
	Xavier Durand		Libre d'intérêts	100%	M	55	FR	2	2021	0	1	P		
<input checked="" type="checkbox"/>	Patricia Lacoste		Libre d'intérêts	83%	F	57	FR	2	2023	0	1		P	P
	Nathalie Leboucher		Libre d'intérêts	100%	F	52	FR	2	2020	0	1	M		
	Christophe Périllat		Libre d'intérêts	100%	O	53	FR	2	2020	1	1		M	M

## 2. Spécificités

- Aucune femme ne siège au comité exécutif.

✂

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET